

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le lundi 5 octobre deux mille quinze à dix neuf heures trente trois.

Sont présents : M. Réjean Bernier, maire  
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1  
Mme Rachel Barratt, conseillère no 2  
M. Robert Beauchamp, conseiller no 3  
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4  
M. Roger Couture, conseiller no 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Réjean Bernier.

Est absent: M. Mathieu Chicoine, conseiller no 5

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19:33 par M. Réjean Bernier, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, faisant fonction de secrétaire.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**15-10-160**

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets suivants :

#### **6.6 ÉTAT DE LA SALEUSE**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**15-10-161**

Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame Rachel Barratt et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

### **4. ADMINISTRATION ET FINANCES :**

#### **4.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois de septembre se chiffrent à 16 309,41\$
- Les factures payées durant le mois de septembre se chiffrent à 7 865,99\$

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 4.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

**15-10-162**

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2015 au montant de 131 445,53\$.

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

---

Christiane Janelle

## 4.3 RENOUVELLEMENT CONTRAT THERRIEN COUTURE AVOCATS S.E.N.C.R.L.

**15-10-163**

**Attendu que** le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu une offre de services professionnels pour l'année 2016;

**Attendu que** cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**Que** la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l., pour l'année 2016.

## 4.4 DISPOSITION DU VIEUX FER

**15-10-164**

Considérant que la municipalité désire se départir du vieux fer et de l'ancienne saleuse;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des soumissions par avis public, à la livre, pour la disposition du vieux fer.

## 4.5 VACCINATION ANTIGRIPPALE EN MILIEU RURAL 2015

La vaccination antigrippale est de retour cette année au bénéfice des citoyens. Elle se tiendra à Saint-Hugues le mardi 17 novembre 2015.

## 4.6 PROGRAMME POUR LES APPAREILS DE CHAUFFAGE

Le programme pour les appareils de chauffage sera repris fin mars 2016. Il y aura une majoration de la participation de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu à 150\$.

Suite à la réception de documents explicatifs, le conseil fera part de sa décision lors de la prochaine séance du conseil.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 4.7 COMPTE RENDU DES SOLDES DISPONIBLES AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN DATE DE SEPTEMBRE

Les disponibilités budgétaires, ne tenant pas compte des affectations, au niveau administratif sont de 77 429,10\$, au niveau de la protection incendie 15 544,49\$ et au niveau transport routier 10 320,84\$.

## **5. SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

### 5.1 INTENTION EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE

**15-10-165** Considérant que les maires de la MRC des Maskoutains ont mis fin à l'entente en matière de prévention incendie avec la Ville de Saint-Hyacinthe;

Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu désire de prendre à sa charge la prévention en matière incendie;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la MRC des Maskoutains de son intention.

### 5.2 BRIS DU CAMION INCENDIE

**15-10-166** Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a décidé de demander une soumission à Techno-Feu pour les dommages subis au pare-choc arrière;

Considérant que la soumission pour les travaux s'élève à 1 000\$;

En conséquence, il est proposé par madame Rachel Barratt, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour la réparation du camion incendie.

### 5.3 SOUMISSIONS-UNITÉ DE SECOURS

**15-10-167** Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a demandé des soumissions par invitation pour l'achat d'un camion neuf pour fin d'unité de secours;

Considérant qu'une soumission a été déposée et qu'elle est conforme;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame Rachel Barratt et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le plus bas soumissionnaire conforme, soit Poirier Ford Inc. au montant de 48 136,58\$.

Il est également résolu que la dépenses soit prise à même le surplus accumulé.

### 5.4 RAPPORT D'INSPECTION DU 378, RUE ST-PIERRE

**15-10-168** Considérant que dans le cadre du schéma de couverture de risques incendie, le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe a effectué le 9 septembre 2015 une inspection du bâtiment ci-haut mentionné;

Considérant qu'il y a eu des recommandations de la part de l'inspecteur au niveau des extincteurs portatifs (entretien et extincteurs portatifs manquants), au niveau des moyens d'évacuation (main courante), au niveau de l'éclairage de sécurité (éclairage d'urgence manquant), au niveau des moyens d'évacuation (sens d'ouverture des portes) et au niveau des travaux par points chauds (extincteur portatif manquant);

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

En conséquence, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer les correctifs demandés afin de conserver l'endroit sécuritaire, à l'exception du changement des portes qui sera reporté au printemps 2016.

### 6. TRANSPORT ROUTIER :

#### 6.1 APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS: RANG DE L'ÉGLISE NORD

**15-10-169** Considérant qu'il y a eu des travaux de pavage dans le rang de l'Église Nord au sein de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu pour un montant total de 107 118,53\$;

Considérant qu'une subvention a été accordée pour l'amélioration du réseau routier;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 12 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports. Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

#### 6.2 ENTRETIEN CHEMIN D'HIVER-RANG BOURGCHEMIN EST

**15-10-170** Considérant l'entente intervenue entre la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Municipalité de Saint-Hugues concernant l'entretien d'une partie du 2e rang (rang Bourgchemin Est) situé sur notre territoire;

Considérant que la Municipalité de Saint-Hugues nous offre de déneiger cette portion de notre route au tarif de 1 800\$ pour la saison 2015-2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de la Municipalité de Saint-Hugues et que la moitié de cette somme sera payable le 15 octobre 2015 et la seconde moitié le 15 février 2016 sur présentation de factures.

#### 6.3 OFFRE D'ACHAT DE POTEAU DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ USAGÉES

Lors de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, le propriétaire demeurant au 138, rang de l'Église Sud a décidé de retirer son offre.

#### 6.4 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC

**15-10-171** Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu doit produire une programmation de travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;

Considérant qu'elle doit la transmettre au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au plus tard, le 15 octobre 2015, afin de recevoir un versement le 15 mars 2016 pour les travaux réalisés;

Considérant que la programmation doit contenir une planification réaliste des travaux prévus jusqu'au 31 mars 2016;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2016.

### 6.5 CONTRAT DE TRAVAIL-1ER OPÉRATEUR ET 2E OPÉRATEUR POUR LE CAMION DE DÉNEIGEMENT POUR LA SAISON HIVERNALE 2015-2016

**15-10-172**

Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyé par madame Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Mathieu Picard pour occuper le poste d'opérateur principal du camion de déneigement pour la saison 2015-2016, débutant le 1 novembre 2015 pour se terminer le 26 mars 2016 à raison de 20,50\$ de l'heure avec une garantie de 35 heures par semaine, de lui verser un montant de 35\$ mensuellement pour l'utilisation de son cellulaire pour les mois de novembre, décembre 2015, janvier, février, mars 2016.

Il est également résolu de retenir les services de monsieur Alexandre Duval pour occuper le poste de deuxième conducteur du camion de déneigement pour la saison d'hiver à raison de 18,00\$ de l'heure avec une garantie de 100 heures pour la saison 2015-2016.

Il est également résolu d'autoriser monsieur le maire Réjean Bernier à signer les contrats de travail des opérateurs de déneigement.

### **7. HYGIÈNE DU MILIEU :**

#### 7.1 ADOPTION -PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 R.A.R.C.

**15-10-173**

Considérant que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a dressé ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016;

***En conséquence,***

*Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers  
Appuyé par monsieur Robert Beauchamp  
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents*

Que ce conseil adopte les prévisions budgétaires déjà approuvées par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2016, tel que soumis.

#### 7.2 ADOPTION-PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 R.I.A.M.

**15-10-174**

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2016 et nous l'a transmis pour adoption;

**En conséquence,**

*Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers  
Appuyé par monsieur Robert Beauchamp  
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents*

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2016, tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme " Annexe A".

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 7.3 AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

Avis de motion est donné par monsieur Roger Couture qu'à une séance ultérieure sera présenté un règlement concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu. Le projet de règlement a été déposé à tous les membres du conseil. Donc, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

## 7.4 AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Avis de motion est donné par monsieur Robert Beauchamp qu'à une séance ultérieure sera présenté un règlement concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu. Le projet de règlement a été déposé à tous les membres du conseil. Donc, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

## 7.5 AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES

Avis de motion est donné par madame Rachel Barratt qu'à une séance ultérieure sera présenté un règlement concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu. Le projet de règlement a été déposé à tous les membres du conseil. Donc, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

## **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :**

### 8.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de septembre. Un (1) constat d'infraction a été donné et une plainte a été reçue.

(6) permis ont été émis, dont 1 permis de construction, 1 permis de rénovation, 1 permis d'installation septique, 1 permis de démolition et 1 permis d'agrandissement de maison et 1 permis de ponceau pour un montant total de travaux estimés à 71 000\$.

### 8.2 CPTAQ-ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DU DOSSIER: 409864 DONALD JOYAL

La Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a reçu de la Commission de protection du territoire agricole du Québec le compte rendu de la demande et orientation préliminaire dans le dossier Donald Joyal.

## **9. LOISIRS ET CULTURE :**

### 9.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Le comité des loisirs est dans l'organisation d'un souper d'Halloween qui aura lieu le vendredi 30 octobre 2015. Il y a également en préparation une ligne de snout, cours de gymnastique, ainsi que le dépouillement de l'arbre de Noël!

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 9.2 ENGAGEMENT RESPONSABLE DE LA PATINOIRE

Le sujet sera remis à la séance du conseil de novembre.

## 9.3 FICHE: OFFRE DE SERVICES-SAINES HABITUDES DE VIE (SANTÉ PUBLIQUE-CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST

Le conseil recommande de transférer la fiche à Manuel Carpentier, responsable en loisirs.

## **10. POINT D'INFORMATION :**

10.1 Retour sur le Congrès FQM 2015.

10.2 Résolution numéro 15-09-227: Semaine québécoise de réduction des déchets 2015-Proclamation (MRC des Maskoutains)

10.3 Ministère des Transports: Dossier no 8607-15-0101: Installation de glissières de sécurité Route:239

10.4 Résolution numéro 15-09-106: Rapport de la Commission Robillard-Opposition (Municipalité de Saint-Louis)

10.5 Résolution numéro 15-09-121: Acceptation du contrat de travail-Marie-Soleil Gaudreau (Municipalité de Saint-Louis)

10.6 Résolution numéro 15-09-122: Refus du contrat de travail de monsieur Manuel Carpentier (Municipalité de Saint-Louis)

10.7 Bail-Installation d'équipement-Panneau électrique modifié

10.8 Démarche Municipalité amie des aînés-Office des personnes handicapées (recommandations)

10.9 Résolution numéro 193-09-2015: Demande de modification du plan de mise en œuvre de la ville de Sainte-Hélène-de-Bagot dans le cadre du schéma de couverture de risques en incendie

10.10 Résolution numéro 2015-137: Demande de modification du plan de mise en œuvre de la Municipalité de Saint-Dominique dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

10.11 Résolution numéro 08-09-2015: Demande de modification du plan de mise en œuvre de la ville de Saint-Pie dans le cadre du schéma de couverture de risques en incendie

10.12 Résolution numéro 141-09-2015: Adhésion de la Municipalité de Canton de Roxton à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

10.13 Résolution numéro 160-09-2015: Gestion des matières résiduelles: adhésion de la Municipalité du Village de Roxton Falls à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

10.14 Communiqué de presse: L'entente intermunicipale en matière de prévention incendie est résiliée

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

10.15 Confirmation de réception de la résolution #15-09-148: Rapport de la Commission Robillard, par le Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région de l'Estrie

10.16 Résolution numéro 2015-09-140: Adoption du contrat de travail des ressources humaines en loisir (Municipalité de Massueville)

## 11. SUJET DIVERS

### 6.6 ÉTAT DE LA SALEUSE

**15-10-175**

Considérant que l'inspecteur municipale a procédé à l'inspection de la saleuse;

Considérant qu'il y a de nombreux travaux à effectuer pour l'entretien à long terme;

En conséquence, il est proposé par madame Rachel Barratt, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur municipale à prendre les informations pour évaluer les coûts à prévoir pour les prévisions budgétaires 2016. La Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu ira en appel d'offre au printemps 2016.

## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réjean Bernier, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

## 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**15-10-176**

Il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21:15.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière